

Communiqué de presse

Paris, le 09 février 2010

La MNRA, la Mutuelle des Artisans, met en place et finance une démarche collective de VAE pour ses collaborateurs

Déjà très engagée dans la formation de ses collaborateurs avec un budget annuel équivalent à 9% de sa masse salariale, la Mutuelle des Artisans propose pour la première fois à ses salariés de les accompagner dans une démarche collective de validation des acquis de l'expérience (VAE).

En juin 2010, 12 collaborateurs de la MNRA prétendront à un diplôme de niveau BAC + 3 après 8 à 12 mois de préparation.

Pour répondre à ses objectifs de différenciation sur un marché de l'assurance de personne extrêmement concurrentiel, la MNRA a tout misé sur une démarche de conseil, d'expertise et d'accompagnement de ses adhérents. Totalement en phase avec son statut Mutualiste, cette orientation stratégique lui impose d'avoir des collaborateurs formés en continue et dotés d'une solide expertise en protection sociale complémentaire.

« Proposer des produits de retraite, de prévoyance et de complémentaire santé est complexe, c'est pour cela que dès leur intégration au sein de la MNRA, nos conseillers mutualistes reçoivent une formation complète d'environ deux mois alliant théorie et pratique. Pour aller plus loin dans cette formation initiale, nous avons souhaité mettre en place un dispositif collectif de VAE incluant un accompagnement méthodologique spécifique, mais aussi un ensemble de formations complémentaires à la protection sociale, dispensées par l'EN3S, la grande école de la protection sociale. Cette démarche est très valorisante pour nos collaborateurs qui accèdent ainsi à un diplôme national reconnu », souligne Philippe Bollecker, Secrétaire général de la MNRA

Quelques chiffres :

Nombre de salariés : **150**

Effectif dédié à la relation clients :
3/4 de l'effectif total

Recrutements **2010** :
40 postes ouverts

Objectif :
120 conseillers mutualistes sur l'ensemble du territoire à fin 2010

Dans un premier temps, le diplôme retenu est la **licence professionnelle (diplôme de niveau Bac+3) « Management des organisations - spécialité : point de vente, mention protection sociale »**.



Ce diplôme est en effet celui qui est le plus approchant de l'expérience de la majorité des collaborateurs de la MNRA, notamment du réseau des conseillers mutualistes. Il est assorti d'un DU (Diplôme Universitaire) en protection sociale complémentaire.

Le dispositif de VAE proposé aux collaborateurs de la Mutuelle a été pensé et mis en place en partenariat avec des experts de la protection sociale :

- l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (dispensant par ailleurs un Master en ingénierie de la protection sociale) qui délivre la licence professionnelle et qui est garante de l'ensemble du dispositif de formation.
- L'EN3S, la grande école des dirigeants de la protection sociale, intervenant comme opérateur pédagogique dans le cadre du DU.
- La MNRA, Mutuelle des artisans, à l'initiative du dispositif et qui prend notamment en charge les coûts administratifs et pédagogiques de la formation

« Ce dispositif de VAE est un bon exemple de la stratégie de développement durable qui est celle de la MNRA depuis plusieurs années. Il vise en effet à consolider l'expertise de nos conseillers dans le temps ; il leur permet d'être aussi parfaitement formés pour répondre à tous les besoins de nos adhérents sur des sujets qui comme la retraite ou la santé sont au cœur des préoccupations de chacun. Nous dresserons bien sûr un bilan du dispositif avec cette première promotion mais nous réfléchissons dès maintenant à la possibilité d'accéder à d'autres diplômes afin de pouvoir proposer la démarche à l'ensemble des collaborateurs de la Mutuelle. Car, c'est grâce à nos équipes, tous les jours en contact avec nos adhérents que nous montrons notre différence... », témoigne Daniel Amata, Directeur commercial de la MNRA.

A propos de :

MNRA, la Mutuelle des artisans

Créée en 1986 par les artisans, la MNRA est aujourd'hui la première mutuelle de retraite et de prévoyance dédiée aux indépendants, dont ceux de l'artisanat, secteur dans lequel elle est très fortement ancrée. Avec 300 000 adhérents et 400 000 contrats en portefeuille, la MNRA offre aux dirigeants d'entreprise et à leur conjoint une gamme complète de produits d'épargne retraite, de prévoyance et de santé, ainsi qu'un conseil personnalisé sur l'ensemble du territoire. www.mnra.fr

MNRA Formations

Créée au début de l'année 2008 sous forme d'Association loi 1901, MNRA Formations a pour but de former en interne les collaborateurs de la MNRA. Grâce à ses formateurs expérimentés experts en protection sociale complémentaire, cet outil de formation de la mutuelle peut être mis à la disposition des organisations artisanales de la MNRA.



Contacts Presse :

Philippe BOLLECKER, Secrétaire général, 01 53 21 11 62, pbollecker@mnra.fr

Elisabeth MARZAT, Relations presse, 01 53 21 12 44, emarzat@mnra.fr

Le dispositif en détail

Diplôme visé :

Licence Professionnelle de Management des Organisations,
spécialité point de vente, management des organisations.

Nombre de candidats retenus pour 2009 – 2010 : 12

Profil des candidats :

Age : de 24 à 50 ans,

Sexe : hommes : 50%, femmes : 50%

:

Niveau d'étude : de 'sans diplôme' à Bac + 2

Les fonctions qu'ils exercent au sein de la MNRA concernent la gestion de la relation client (responsable du service développement relation clients ; délégué de région ; délégué de secteur ; attachée de direction commerciale ; conseiller mutualiste ; responsable de pôle au sein du centre de relations clients, etc.)

Pré-requis :

3 ans d'expérience minimum

Calendrier du déroulement du processus de VAE :

Mai à Novembre 2009

- note aux salariés
- réunion de présentation collective du dispositif
- réunion individuelle des candidats intéressés
- étude et analyse des dossiers de pré-orientation

à partir de Novembre 2009

1. lancement du processus de VAE pour les candidats retenus
2. accompagnement méthodologique proposé par le service Formation continue de l'Université de Marne-la-Vallée (IUT)
3. accompagnement pédagogique par le responsable de la formation de l'Université de Marne-la-Vallée
4. rédaction du dossier VAE par les candidats
5. rédaction du mémoire VAE par les candidats

Avril, mai et juin 2010 :

Déroulement du Diplôme universitaire (DU) « Management et expertise en protection sociale complémentaire », sur la base de trois module de 35 heures chacun. Ce DU vient en complément de



la démarche de VAE et vise à renforcer l'expertise spécifique des collaborateurs bénéficiant de ce dispositif de formation. Le DU est délivré par l'Université Paris Est Marne-la-Vallée ;, les enseignements sont notamment assurés par l'EN3S, MNRA Formations et un consultant extérieur.

A partir Juin 2010

6. soutenance du mémoire devant le jury
7. délivrance partielle ou totale du diplôme

Tout au long de ces différentes étapes les candidats sont accompagnés par l'Université Paris Est Marne-la-Vallée qui leur propose des ateliers d'écriture avec l'apprentissage à la rédaction d'un dossier universitaire, une préparation à l'entretien avec le jury VAE, incluant un examen « blanc »...

